

Je suis clandestin, mais je suis toujours là



Auteur: Roma.

Témoignage

Comment devient-on clandestin après être requérant d'asile? Tout d'abord, une personne peut faire une demande d'asile en Suisse et reçoit une première réponse négative de la part de l'Office fédéral des migrations (l'ODM). Elle fait alors recours, mais sa demande est rejetée une seconde fois suivie d'une réponse négative du Tribunal administratif fédéral (TAF). Le séjour devient alors illégal et l'on passe dans la clandestinité. Mais pourquoi ne quitte-t-on pas la Suisse lorsque qu'on est clandestin ? C'est une bonne question!

La plupart des personnes migrent généralement en Suisse pour avoir une vie meilleure. La grande majorité des familles, et même une personne seule qui a laissé sa famille derrière elle, sacrifient presque tout pour venir dans ce pays. Ils vendent tout: leur maison, leur voiture, etc. et ils n'ont plus rien.

Je vais commencer par le début de l'histoire. Une fois que l'on a réussi à se rendre en Suisse, qu'est-ce qui nous attire dans ce pays ? Qu'est-ce qui nous fait tomber amoureux de ce pays? Pourquoi les Suisses sont si intéressants pour nous? À mes yeux, les raisons principales sont qu'on traite ici tout le monde de la même manière, qu'il y a du respect mutuel, qu'il n'y a pas de corruption et que le niveau de vie est bon. Pourquoi ne voudrions-nous pas rester définitivement alors? Ça, c'est la grande question! Pour cela, il faut faire différentes choses. Mais débiter par quoi ? Tout d'abord, il

faut apprendre une langue nationale. Cela commence bien. On va à l'école. Ma femme, mon fils, ma fille et moi-même, on est dans la même classe ! La vie est complètement gratuite, on a pas besoin de travailler sept jours sur sept, 15 heures par jour pour avoir un petit bout de pain.

Après avoir acquis les connaissances suffisantes d'une d'une langue nationale, j'ai commencé à me sentir petit à petit intégré. Vous pouvez me féliciter parce que j'ai alors trouvé un travail ! J'ai travaillé pendant trois ans, tout le monde était content de moi. Alors tant mieux! Franchement, je veux vous dire une chose: c'est très dur pour moi de travailler en Suisse car c'est très exigeant, mais j'ai réussi.

Puis, après quatre années de vie en Suisse, j'ai reçu une mauvaise nouvelle. Vous savez ce qui s'est passé ? J'ai dû quitter mon travail sur le champ. Pourquoi ? Alors c'est la politique Suisse. Avant de me faire arrêter mon travail, personne n'a demandé l'avis de mon patron. C'est vrai que c'était très dur de trouver un travail avec un permis N. Je ne suis pas sûr que mon patron engagera à nouveau des personnes avec ce permis après cette histoire.

Alors, grâce à cette politique Suisse, je suis là, ça fait 8 ans et sans emploi. Vous pensez que j'accuse les politiciens suisses? Mais non! Ça fait quatre ans que je ne travaille pas et je touche la même somme que lorsque je travaillais. Mais je suis confronté à un problème : depuis que l'ODM m'a fait arrêter de travailler, je pense beaucoup, j'ai mal à la tête, j'ai presque mal partout. Alors, pour cette raison, je dois me rendre deux à trois fois par semaine chez le médecin. Franchement, je ne sais pas combien ça coûte les médicaments chaque mois, mais je n'ai pas le choix. Quand je travaillais, j'étais vraiment en bonne santé, qu'est-ce qui m'arrive depuis ? Je ne sais pas.

Aujourd'hui, ça fait huit ans que je suis en Suisse, j'ai tout ce qu'il me faut, mais je suis clandestin. Pourquoi? Parce que

je n'ai pas de permis. Vous savez, la Suisse veut que je quitte le pays, mais je ne veux pas, surtout après avoir vécu huit ans ici. En toute honnêteté, je n'ai jamais croisé une personne qui voulait volontairement quitter la Suisse, sauf ceux qui franchissent les frontières pour commettre des braquages.

Je pense qu'on peut facilement faire le calcul : garder des personnes des années sans emploi ou leur donner l'autorisation de travailler. Quelle est la bonne politique? Je ne peux pas vous le dire. Mais, pour ma part, j'ai perdu l'habitude de travailler et, aujourd'hui, je ne sais pas si je pourrai réintégrer le marché de l'emploi.

Roma □

Contributeur externe de Voix d'Exils

□ Roma est un pseudo

Roma : illégal en Suisse mais reconnu comme réfugié par son pays d'origine

Roma est un homme de 40 ans originaire de la ville de Khodjaly, sise dans la région du Haut-Karabakh qui se trouve en Azerbaïdjan. La région du Haut-Karabakh est actuellement occupée par l'armée arménienne depuis 1992. Durant la nuit du 25 au 26 février 1992, les troupes arménienne ont envahi la ville de Khodjaly et ont exterminé en quelques heures 613 civils, dont 106 femmes et 83 enfants. Ce dernier affirme que son statut de réfugié est reconnu par son pays d'origine.

«Nous faisons de notre mieux pour donner une chance à chacun»



M. Jean-Bernard Modoux.

Photo: Voix d'Exils.

Les cours de français à L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

Les requérants d'asile qui souhaitent suivre des cours de français à l'EVAM doivent parfois prendre leur mal en patience. L'attente avant d'être enclassé peut durer jusqu'à une année et suscite de la grogne, de l'incompréhension, voire un sentiment d'injustice chez ceux qui restent en rade sans bien comprendre pourquoi. Jean-Bernard Modoux, chef des cours de préformation et d'Acquisition des Qualifications de Base (AQB) du Centre de formation explique le fonctionnement et les limites du système.

Voix d'Exils : Pouvez-vous expliquer à nos lecteurs le fonctionnement du Centre de formation ?

Jean-Bernard Modoux : Les essentiels du fonctionnement en quelques mots c'est que des cours de 9 heures par semaine sont proposés aux personnes lors de leur arrivée, dès le premier mois. Quand ils ont fait 24 semaines, ils peuvent alors être inscrits dans le cours intensif qui a lieu tous les jours. Comme il y a trop de demandes par rapport au nombre de places disponibles, alors on doit laisser les gens en attente la première fois. On ne les convoque même pas, on écrit une lettre et on dit désolés on vous convoquera. Après, on essaie

de les convoquer le plus vite possible. Maintenant, pourquoi on doit faire plusieurs fois des tests ? Si on reste en attente pendant quatre mois après avoir fait une première fois le test, il faut le refaire pour connaître le niveau, parce que pendant ces quatre mois d'attente, il peut avoir changé. C'est la raison pour laquelle les migrants peuvent faire les tests plusieurs fois.

Combien de classes compte actuellement le Centre de formation ?

Il y a 12 classes de cours intensifs, soit 22 à 26 heures par semaine, et 2 classes de cours semi-intensifs, soit 10 heures par semaine. Sur ces 12 classes intensives, les 9 premières classes se concentrent sur la langue et les mathématiques et les 3 dernières classes, ce sont les classes d'Acquisition des Qualifications de Base, dites AQB. Ces dernières proposent également des branches secondaires comme la Culture Générale et la Gestion Administrative Privée. Ces branches permettent de comprendre et connaître comment fonctionne la Suisse.

Et combien d'étudiants par classe ?

Normalement, on doit s'arrêter à 15 personnes par classe, mais malheureusement, et étant donné la liste d'attente, on va souvent à 16, voire plus jusqu'à 19 personnes par classe. Ce n'est pas très bien parce que si on apprend une langue, il faut pouvoir la parler, mais si on est trop nombreux dans une classe, on aura moins de temps pour parler.

Combien de personnes bénéficient des cours de français?

Actuellement, il y a environ 230 personnes si l'on compte aussi les deux classes de semi-intensif.

Certains migrants prétendent qu'ils sont en liste d'attente depuis plus d'un an...

Malheureusement il y a quelques personnes qui sont en liste

d'attente depuis plus d'une année. Cela peut arriver parce qu'il y a des règles administratives pour intégrer les gens dans les cours. Les gens avec le permis F passent avant, c'est une volonté politique suisse pour gérer l'asile qui dit que les gens avec permis F vont rester en Suisse au moins un certain temps. Donc, pour devenir autonomes, s'intégrer dans la société, reprendre leur profession ou apprendre une profession, en un mot devenir autonomes et coûter moins cher, ces gens détenteur d'un permis F doivent impérativement apprendre le français.

Ensuite, il y a une autre priorité, ce sont les jeunes. L'inactivité est très grave pour les jeunes gens de 16, 17 ans. Il y a des risques de criminalité, de drogue, c'est très mauvais de se construire une personnalité dans ce contexte.

Ensuite, les gens qui sont déjà en cours sont aussi prioritaires pour continuer jusqu'à concurrence d'une année. Ce ne serait pas logique de leur demander de laisser la place après quatre mois. Ils restent donc en classe pour autant qu'ils travaillent et respectent le règlement de l'école.

Il faut dire aux étudiants qu'ils doivent être présents quand nous les convoquons à participer aux tests, sinon ils vont se retrouver en fin de liste.

Combien de personnes sont-elles actuellement en liste d'attente ?

154 personnes pour la session actuelle. La plus grande partie de ces gens sont en attente depuis moins de 6 mois.

Quelles sont les solutions de rechange pour ceux qui ne peuvent pas suivre les cours de français au Centre de formation ?

Il y a une solution mais seulement pour un petit nombre de personnes. L'EVAM a créé un cours de transition de deux classes avec 15 personnes par classe à l'intention de ceux qui

ont fini les cours de 24 semaines à raison de 9 heures par semaine.

Sinon, on recommande aux gens d'aller voir les associations qui offrent des cours gratuits comme l'espace Mozaïk ou Franc-Parler. Il faut que les gens cherchent d'autres sources pour apprendre la langue.

On recommande aussi de ne pas rester à la maison sans communiquer en français, d'avoir des contacts avec les gens en Suisse. Par exemple, de jouer au foot ou d'avoir une activité dans la société pour construire un contact avec les gens.

Quand commence la prochaine session de cours et combien de personnes auront la chance de commencer?

La prochaine session va commencer début janvier 2015, et le test pour cette session aura lieu début décembre 2014. Il y a une centaine de nouvelles personnes qui vont avoir la chance d'étudier dans notre école en sus des personnes qui continueront leur cursus.

Certains se demandent pourquoi le Centre de formation accepte les personnes qui ont le permis B, alors qu'il y a beaucoup de personnes avec le permis N ou F qui attendent depuis longtemps. Pourquoi les permis B ne sont-ils pas plutôt inscrits dans des cours privés ?

Ça ne changerait rien ! Les permis B et F politique sont financés par un autre département du canton qui paie une équivalence pour cinq classes. Si on n'accepte pas les gens avec le permis B, on doit fermer les cinq classes qui sont actuellement financées par le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR). Le financement qui est donné à l'EVAM par le canton vaut pour 7 classes plus deux classes de semi-intensif. Et c'est profitable pour notre Centre d'accueillir des permis B et F politique, parce que cela permet d'ouvrir 12 classes avec différents niveaux.

Quelles sont les méthodes suivies par le Centre de formation ? Certains étudiants regrettent de ne pas travailler sur un livre spécifique plutôt que sur la base de feuilles volantes.

Avoir un livre, cela cause trop de problèmes. Le premier problème est qu'il n'y a pas assez de livres différents pour un niveau qui est le même ou presque.

Le deuxième problème, c'est que parfois les étudiants arrêtent de venir à l'école pour différentes raisons, ils quittent la Suisse, ils déménagent, etc. Donc, à chaque fois quand ils prennent un nouveau livre, c'est très cher.

La troisième raison est que chaque enseignant utilise différentes ressources, par exemple dans le livre «Taxi», ils apprennent à donner les directions comme, droite, gauche, haut, bas, etc., mais ils utilisent aussi un autre livre, par exemple pour prendre un rendez-vous chez le médecin. C'est pourquoi nous n'utilisons pas de livres spécifiques.

Les feuilles représentent une bonne façon de classer ses documents et de s'organiser. Or c'est une grande difficulté pour beaucoup de migrants qui viennent de sociétés dans lesquelles le souci d'organisation et de classement est souvent moins poussé que dans un pays comme la Suisse.

J'ai entendu des étudiants se plaindre de répéter les mêmes points de grammaire, parfois les mêmes exercices, lorsqu'ils changent de classe et d'enseignant...

On doit toujours faire comme ça. C'est un système en spirale. On doit répéter pour s'améliorer et c'est ainsi qu'on apprend en même temps de nouvelles choses et de nouvelles règles. Dans la vie aussi c'est comme ça. L'apprentissage ce n'est pas un chemin tout droit du moins vers le plus, c'est une série de passages sur les mêmes chemins avec toujours plus d'observations.

Quelles exigences et quels règlements les étudiants doivent-

ils respecter pour suivre des cours ?

Ils reçoivent une aide et doivent respecter cette aide. C'est-à-dire participer à la classe, venir tous les jours au cours, être ponctuels, respecter les autres et profiter de l'occasion. On ne peut pas accepter les comportements racistes ou violents, le fait de ne pas respecter les femmes et toutes ces choses sont des règles très simples pour vivre en Suisse et participer à la formation.

Qu'arrive-t-il si des étudiants ne suivent pas les instructions et ne respectent pas les règles ? Sont-ils punis et comment ?

Nous expliquons les règles. S'ils les connaissent et ils ne les suivent pas, nous allons discuter et si rien ne change alors nous allons les empêcher de poursuivre le cours. Il n'y a pas une punition, mais si nous remarquons qu'ils ne suivent pas les règles et sans excuse, nous allons demander une participation de 500 francs. Le cours coûte 4500 francs, donc ce n'est pas une punition, c'est une participation parce que leur place est perdue.

Avez-vous un message à l'intention de ceux qui attendent impatiemment de pouvoir suivre un cours de français?

J'ai deux messages, le premier : Ne vous fâchez pas contre nous, les enseignants, moi et les éducateurs. Tous, nous faisons de notre mieux pour vous donner une chance, mais nous sommes confrontés au problème du manque de classes, du manque d'enseignants, à cause des limites financières. Le second message est de ne pas rester uniquement dans sa propre communauté, d'essayer de construire des contacts avec les gens d'ici. Essayez de vivre en français. Les Suisses sont très gentils au fond et si vous construisez un contact, vous verrez qu'ils sont fidèles et qu'ils vous aideront.

Propos recueillis par:

Parwiz Rafiq

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils

La distinction Nansen récompense le travail exemplaire et à haut risque du «réseau Papillons»



Buste de Fridtjof Nansen, cérémonie du Nansen Refugee Award 2014. Photo: Voix d'Exils.

La prestigieuse distinction Nansen du HCR pour les réfugiés a été décernée cette année à l'association «Papillons aux ailes nouvelles construisant l'avenir» lors d'une cérémonie célébrée le 29 septembre dernier à Genève qui marque le 60^{ème} anniversaire de la distinction. Cette association, forte d'une centaine de membres, travaille sans relâche à Buenaventura, l'une des régions de Colombie les plus ravagées par la violence, pour aider les déplacés ayant survécu aux violences qui leur ont été infligés à recommencer leur vie. Voix d'Exils comptait parmi les hôtes de la cérémonie.

La distinction Nansen prime chaque année le travail remarquable et dévoué de groupes, d'organisations et de personnalités qui œuvrent en faveur des personnes déracinées.

Elle a pour vocation de récompenser la persévérance et la conviction dont ils font preuve face à l'adversité. Cette distinction porte le nom de Fridtjof Nansen, explorateur polaire et humanitaire norvégien qui est devenu en 1921 le premier Haut-Commissaire pour les réfugiés de la Société des Nations. Nansen a reçu en 1922 le prix Nobel de la paix en hommage à son courage et à son travail inlassable au bénéfice des réfugiés de la Première Guerre mondiale.

Dénoncer au péril de sa vie



Photo: UNHCR L. Zanetti,
2014.

Cette année, la distinction revient au réseau Papillon qui œuvre dans la ville de Buenaventura en Colombie en proie à des groupes armés criminels qui imposent la terreur afin de contrôler le territoire et les circuits du trafic de drogue. La violence de ces groupes cible en particulier les femmes et les jeunes filles. Le viol, la torture, les enlèvements et les assassinats font partie du quotidien des femmes qui vivent là-bas.

Malgré le fait que la plupart des membres du réseau ont elles-mêmes été déracinées à cause des conflits armés ou ont survécu à des violences domestiques et sexuelles, elles s'engagent avec courage et détermination pour accomplir leurs missions dans les quartiers les plus dangereux de Buenaventura. Elles aident les femmes à accéder aux soins médicaux et à une aide psychologique ; les accompagnent dans le dépôt de plaintes ; leur transmettent des compétences pratiques pour les aider à accéder à l'autosuffisance et elles n'hésitent pas à dénoncer ouvertement les agissements des groupes armés illégaux en organisant des marches et des manifestations. Grâce à l'action du réseau, plus d'un millier de femmes et leurs familles ont été secourus depuis 2010.

Rendre visible les crises humanitaires occultées



Les trois représentantes du réseau Papillons viennent de se faire remettre la distinction Nansen 2014.
Photo: Voix d'Exils.

Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre des personnes déracinées à travers le monde a franchi la barre des 50 millions, parmi lesquelles environ 10,7 millions de nouveaux déracinés durant la seule année 2013, ce qui est le chiffre le plus élevé jamais enregistré le HCR.* Si de nouvelles crises humanitaires sont sous les feux des médias, bon nombre d'entre elles ne font pas ou plus l'actualité. L'un des buts de la distinction Nansen est de mettre en évidence les crises humanitaires occultées par le débat public. La Colombie est un exemple frappant de ces crises invisibles, car ce pays continue à faire face à des déplacements massifs de populations, avec 5,7 millions de déplacés internes enregistrés en juillet 2014.

La rédaction vaudoise de Voix d'Exils

*Source: UNHCR 2013 Global Trends Report.

Voix d'Exils : hôte de la cérémonie de la distinction Nansen



A gauche: Lorenz Lüthi, au centre: Keerthigan Sivakumar et Omar Odermatt, à droite:

Pascal Schwendener lors de la cérémonie de la distinction Nansen 2014.
Photo: Voix d'Exils.

Voix d'Exils a été invité à la cérémonie du Nansen Refugee Award par le jury du concours «Dream Teams 2014» qui récompense des exemples d'intégration vécue au quotidien en Suisse.

A l'occasion de la Journées du réfugié 2014, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), l'Office fédéral des migrations (ODM) et le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (UNHCR) se mobilisent ensemble pour que les réfugiés reconnus et les personnes admises à titre provisoire aient un meilleur accès à la vie sociale et professionnelle en Suisse. A cet effet, elles ont organisé ensemble le concours «Dream Teams 2014» qui récompense des exemples d'intégration vécue au quotidien. L'un des prix du concours était une invitation à la cérémonie de la distinction Nansen et, dans ce cadre, Omar Odermatt, responsable de Voix d'Exils et Keerthigan Sivakumar, membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils ont été conviés à y participer. Ils ont été reçus par Pascal Schwendener, responsable du bureau de presse Suisse du HCR et Lorenz Lüthi, responsable projets journées des réfugiés de l'OSAR. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger autour de Voix d'Exils, du film réalisé par Keerthigan Sivakumar à propos du blog, ainsi que de connaître davantage le travail de l'OSAR et du HCR en faveur des migrants vivant en Suisse. La rédaction de Voix d'Exils tient à remercier très chaleureusement ses hôtes pour l'accueil exceptionnel qui leur a été réservé, ainsi que pour cette rencontre qui a été très riche tant sur le plan intellectuel que sur le plan humain.

La rédaction vaudoise de Voix d'Exils

Opération coup de poing contre l'immigration clandestine en Europe



Auteur: Philippe Pujol (CC
BY-NC-SA 2.0)

La présidence européenne italienne lance du 13 au 26 octobre une opération policière d'envergure contre «l'immigration clandestine» et «le crime organisé». Initialement secrète, cette opération baptisée «Mos Maiorum» a été révélée par le site Statewatch. Voix d'Exils s'est procuré le document confidentiel qui enjoint les États à participer à l'opération.

L'opération policière «Mos Maiorum» poursuit globalement un double objectif selon le document adopté par le Conseil de l'Europe. D'une part, il s'agit d'«affaiblir les capacités des groupes de crime organisé qui facilitent l'immigration illégale dans l'UE» et d'autre part, «d'arrêter les migrants en situation irrégulière et rassembler des informations utiles au renseignement» afin de mieux comprendre les routes qu'emprunte l'immigration clandestine en Europe.

Mos Maiorum dans les faits

L'opération Mos Maiorum est conduite par l'Union européenne (UE), les États membres de l'Espace Schengen (dont la Suisse), les agences européennes Frontex et Europol, et l'office de police criminelle intergouvernemental de l'UE qui coordonne le travail des polices nationales en matière de terrorisme, de trafic de stupéfiants et de criminalité organisée. La zone de

contrôle s'étendra sur les territoires de 32 pays, les 28 de l'UE plus 4 non-membres de l'UE mais de l'Espace Schengen. 18'000 policiers et garde-côtes sont mobilisés. Sur les eaux territoriales, les ports et les aéroports, les frontières extérieures et intérieures de l'UE et de Schengen, les gares et les trains, les autoroutes, les transports en commun, les rues, les lieux de travail et les administrations.

Chaque contrôle recensera des informations sur les sans-papiers interpellés dont les routes empruntées, les moyens de transports, la destination finale, les documents en possession, les démarches administratives entreprises et le paiement de passeurs. Les migrants en situation irrégulière seront renvoyés dans leur pays d'origine, si ce dernier a signé une convention de réadmission avec l'UE. Sinon, ils pourront être placés en rétention, pour des durées variables selon les pays, ou laissés en liberté avec avis d'expulsion.

Des opérations similaires par le passé

«Il y a plus ou moins une opération de ce genre tous les six mois, sous la direction du pays qui préside l'Union européenne. Avant Mos Maiorum, il y avait eu Aerodromos, pilotée par la présidence grecque, et encore avant ça Perkunas, pilotée par la présidence lituanienne, etc.» explique Chris Jones de Statewatch.

M.B et Timaj

Membres de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils

La fête interculturelle du foyer EVAM de Crissier clôt l'été en beauté



Les enfants du foyer EVAM de Crissier
Photo: Voix d'Exils.

Vaud

Gastronomie, musique, danses folkloriques et costumes traditionnels. Chaque communauté du foyer EVAM de Crissier tenait à présenter et partager sa culture à l'occasion de cette fête annuelle de fin d'été qui s'est déroulée le 10 septembre dernier.



La fête interculturelle du foyer de Crissier. Photo: Voix d'Exils

Les enfants du foyer de Crissier – qui accueille environ 400 migrants – ont participé de manière très active à l'édition 2014 de la fête interculturelle par des récits de poèmes en français et des chants. Ils ont aussi ri aux éclats à l'occasion du spectacle donné à leur intention par un clown.

«J'ai trouvé cette journée très agréable ! Elle nous donne l'occasion de partager nos traditions avec d'autres cultures. C'est très utile pour notre intégration» s'est exclamé Daoud, requérant d'asile d'origine afghane.

Cette fête interculturelle est l'occasion pour les habitants

et les habitantes du foyer de mieux se connaître, ce qui améliore leur vie en communauté.

Rendez-vous l'année prochaine à la fin de l'été pour l'édition 2015!

MB

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils